



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 19 septembre 2016

### **LGV - décision du Tribunal Administratif de Bordeaux sur la DUP des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux** **Réaction de Jean-Luc MOUDENC, Georges MERIC et Carole DELGA**

« Le Tribunal Administratif de Bordeaux vient de prononcer l'annulation de l'arrêté du Préfet de la Gironde du 25 novembre 2015 portant déclaration d'utilité publique des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux. Il s'agit de l'un des tronçons de la future Ligne ferroviaire à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse.

En premier lieu, nous souhaitons qu'un appel soit formé contre ce jugement qui nous semble mal fondé.

En effet, pour l'essentiel, cette décision repose sur l'absence de solidité financière du projet.

Or, un comité des financeurs a été lancé il y a un an, auquel participent les collectivités locales Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie concernées par le projet.

Par ailleurs, une étude sur les modes de financement innovants est enclenchée et devrait rendre ses conclusions prochainement. Elle permettra de proposer plusieurs modèles de financement.

Ainsi, le motif d'annulation devrait ne plus avoir de raison d'être, à terme.

En second lieu, Toulouse Métropole, le Département de la Haute Garonne et le Conseil Régional d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée rappellent que, depuis de nombreuses années, elles alertent les gouvernements successifs sur la nécessité impérieuse d'avancer vite sur l'élaboration d'un plan de financement. Nos territoires réclament également d'ouvrir la voie à des financements spécifiques et stables, comme cela a pu être réalisé en Île de France.

Pour rappel, le maître d'ouvrage des Lignes à Grande Vitesse est SNCF Réseaux qui, pour le montage global du plan de financement, s'appuie sur les services de l'Etat, les collectivités locales apportant des contributions significatives mais pas majoritaires.

4 ans après le rapport dit « Duron », L'Etat doit donc prendre ses responsabilités.

Conformément à l'engagement de campagne d'Emmanuel MACRON, il est indispensable que le gouvernement avance, désormais, rapidement sur ce plan de financement pour aboutir à une solution définitive. Assez de temps perdu !

#### **Jean-Luc Moudenc**

Président de Toulouse Métropole

#### **Georges Méric**

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

#### **Carole Delga**

Présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

---

**Contacts presse :**

Gérald Bégin//Responsable des Relations Presse //tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr) // [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)



*Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole.  
Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*